

ASCO MAG



Numéro 1 - Janvier 2022

LES ACTIONS DE L'ASCOMADE ET DES COLLECTIVITÉS



ADHÉRENTS

Zoom sur la
CC Porte du Jura
p.3

DÉCHETS

Action ou Vérité ?
p.4



EAU POTABLE

ASSAINISSEMENT

Compétences Eau
et Assainissement
où va-t-on ?
p.5

ASSAINISSEMENT

Gestion des eaux
pluviales : théorie
& pratique
p.6

Des actions, des projets, et des collectivités !

Souhaitons la bienvenue à l'ASCO Mag' !

Chaque semestre vous y découvrirez, de façon plus personnalisée, le service déchets, eau ou assainissement d'une collectivité du Réseau ASCOMADE, mais aussi des projets en cours ou en gestation.

L'utilité du partage de connaissances et de solutions s'est vu renforcée entre autres, par la période mouvementée que nous vivons actuellement. Les collectivités déchets, eau potable et assainissement, s'adaptent et traversent les turbulences, avec toujours plus d'agilité et d'innovation.



L'ASCO Mag' se veut tisseur de liens entre les divers réseaux, et reflet de l'enrichissement mutuel entre l'ASCOMADE et ses adhérents.





Dans cette perspective, nos oreilles restent grandes ouvertes à vos idées ou suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part :

communication@ascomade.org

À toutes et tous, bonne découverte, bonne lecture et bonne année 2022 !

Marie-Claire THOMAS
Présidente

Sommaire

Zoom sur la CC Porte du Jura	3
 Actions Prévention & Gestion des Déchets	4
▶ Déchets : Action ou Vérité ?	
▶ L'actu des réseaux	
▶ Focus, le service SVP Déchets	
 Actions Protection & Gestion de l'Eau Potable	5
▶ L'actu du réseau	
▶ Focus, Gestion et Protection de la Ressource en Eau	
 Actions Eau & Assainissement	5
▶ Compétences Eau et Assainissement : où va-t-on ?	
▶ L'actu du réseau	
 Actions Assainissement & Gestion des Eaux Pluviales	6
▶ Gestion des eaux pluviales : théorie & pratique	
▶ L'actu des réseaux	
▶ À découvrir : retour technique "Utilisation des données d'autosurveillance pour l'amélioration de la gestion du réseau"	
Vie de l'association	7

Zoom sur la CC Porte du Jura



10 838
habitants

Christian BUCHOT

Président
Maire de Maynal

Michel GANNEVAL

Vice-président en charge
de l'assainissement
Maire de Val d'Epy



22
communes



Adhérent à
l'ASCOMADE pour
l'Assainissement
depuis 2017



4 611
abonnés



115 kms
de réseaux



15
stations d'épuration
(6 exploitées par la CCPJ
et 9 par le SIE de Beaufort Sainte-Agnès)



650
installations
ANC*



2 à 3 ETP*
dédiés au
service

Le service Assainissement de la CC Porte du Jura (CCPJ)

Antoine FASSY
Directeur du service
Assainissement
CC Porte du Jura



Votre service exerce quelles missions ?

La CCPJ est issue de la fusion de 2 CC : Sud Revermont au nord (qui n'avait pas la compétence Assainissement) et Pays de Saint-Amour au sud. Ainsi, pour l'AC* : au nord du territoire notre mission ne concerne que la collecte des eaux usées (le transport et l'exploitation des stations étant assuré par le SIE* de Beaufort), alors que dans la partie sud, nous gérons la mission complète.

Pour l'ANC* : nous avons également une différence de gestion entre le nord et le sud du territoire. Le parc ANC* est géré au nord par le SIE* de Beaufort, et au sud par la CCPJ, avec un cas particulier pour la commune de Cousance dont le parc est géré par le Syndicat et pour laquelle nous assurons la collecte et le traitement des eaux usées.

* AC : Assainissement collectif / ANC : Assainissement non collectif
SIE : Syndicat Intercommunal des Eaux / ETP : Équivalent temps plein

La plus grande réussite du service sur les dernières années ?

Avoir franchi le mieux possible en 2017, du point de vue des usagers comme des élus, la fusion des 2 Communautés de communes. Nous avons augmenté l'étendue géographique et amélioré la professionnalisation de nos services.

L'implication du personnel technique et d'encadrement a facilité les choses. Chacun a pu présenter les méthodes du service, et en expliquer la légitimité. Certaines pratiques étaient nouvelles pour un certain nombre de communes. Tout ce travail de pédagogie a contribué au succès de la fusion. La crainte qu'on aurait pu avoir, qu'il y ait des protestations d'une partie du territoire concernant les nouvelles méthodes, a été rapidement levée. Et aujourd'hui nous avons une gestion intégrée, commune et comprise de tous.

L'ASCOMADE pour vous, c'est quoi ?

Pour moi il y a 2 aspects :

- L'animation du réseau et l'organisation de journées thématiques, permettent de maintenir les échanges entre professionnels. Comparer les pratiques, voir quelles sont les problématiques des collègues, etc. C'est assez unique dans nos métiers de pouvoir participer à un tel réseau et de connaître nos homologues, au niveau régional.
- La veille réglementaire, difficile à faire au niveau individuel. Les modifications réglementaires pourraient devenir problématiques si nous n'étions pas prévenus à temps pour pouvoir les mettre en œuvre. Cette difficulté est supprimée, dès lors qu'on fait partie d'une structure comme l'ASCOMADE.

► Retrouvez l'article complet sur ascomade.org, rubrique l'ASCOMADE

Déchets : Action ou Vérité ?

5 syndicats* de traitement des déchets de Bourgogne-Franche-Comté, se mettent ensemble pour mener une action régionale de sensibilisation à la réduction des déchets, avec la coordination de l'ASCOMADE et le soutien de l'ADEME.

Les premiers épisodes d'une web-série originale, mêlant séquences humoristiques, témoignages d'acteurs locaux et informations concrètes pour passer à l'action, sont sortis ce mois de septembre. 7 thématiques principales sont abordées dans cette série :

- ▶ Le gaspillage alimentaire ;
- ▶ La mode et les textiles ;
- ▶ Le compostage et les ressources vertes ;
- ▶ Le réemploi et l'éco-consommation ;
- ▶ Les DEEE et la réparation ;
- ▶ Les couches lavables ;
- ▶ Les cosmétiques et protections périodiques.

C'est lors d'une réunion du groupe d'échanges des adhérents sur la communication que l'idée a germé. Proposée par Préal Haut-Doubs, elle a suscité l'enthousiasme des autres participant-e-s.

L'action globale a été conçue pour cibler le grand public, notamment les jeunes et les personnes peu ou moins atteintes par d'autres actions de sensibilisation :

- ▶ Épisodes très courts ;
- ▶ Diffusion principale sur les réseaux sociaux ;
- ▶ Participation de personnalités régionales (sportifs, artistes, etc.) pour bénéficier de leur audience.



Des campagnes de promotion sur chaque territoire (publicités radio et télé, diffusion cinéma pour certains, etc.) et un partenariat avec France Bleu Besançon, ont également permis de donner une bonne visibilité au projet.

Ces outils sont faits pour être pérennes, et pourront être utilisés comme supports d'animations ou d'événements sur la réduction des déchets.

Pour plus d'informations, et pour visionner les vidéos, rendez-vous sur www.actionouverite-bfc.fr

Et pour toute question : communication@ascomade.org

▶ Plus d'information sur cette action sur ascomade.org, rubrique Déchets

* Les 5 syndicats partenaires du projet :



L'actu des réseaux

L'ASCOMADE anime actuellement les réseaux suivants

Le Club des adhérents Collecte & Traitement des déchets

- ▶ Échanges libres entre collectivités compétentes ;
- ▶ Sujets choisis par les participant-e-s autour des thématiques : collecte, traitement, prévention et sensibilisation ;
- ▶ Réunions gratuites mensuelles, en visioconférences.

Le Réseau Déchets

- ▶ À destination des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et de Grand Est ;
- ▶ Rencontres thématiques nourries par des retours d'expériences de collectivités.

Le Réseau Biodéchets

En partenariat avec l'ADEME, rencontres thématiques gratuites, échanges et veille spécifique.

Le Réseau Communication redémarre en 2022

- ▶ À destination des chargé-e-s ou responsables de communication/prévention des collectivités compétentes en gestion des déchets ;
- ▶ Rencontres trimestrielles, échanges libres et ateliers participatifs sur des thématiques choisies par les participant-e-s.



Focus

Le service SVP Déchets

▶ Collectivités et particuliers peuvent contacter l'ASCOMADE pour obtenir tous types de renseignements concernant la gestion de leurs déchets.

▶ Ce service en partenariat avec l'ADEME, permet également d'observer les pratiques et d'enrichir la veille technique et réglementaire.

▶ Depuis 1999, c'est une 100^{aine} de questions qui trouvent réponse en moyenne chaque année.

▶ Contact : 03 81 83 58 23 ou dechets@ascomade.org

● Réseau réservé aux adhérents

Actions Protection & Gestion de l'Eau potable

L'actu du réseau Eau Potable

- ▶ En partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et à destination des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et des adhérents de Grand Est;
- ▶ Rencontres techniques avec partages d'expériences et de bonnes pratiques ;
- ▶ Veille technique et réglementaire, Forum d'échanges dédiés et retours techniques (synthèses de retours d'expériences, vidéos, schémas, etc.).

Focus Gestion et Protection de la Ressource en Eau

Le travail de l'ASCOMADE sur les ressources en eau potable, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a démarré par un accompagnement de Grand Besançon Métropole dans la protection de 2 de leurs ressources : la Source d'Arcier et la nappe du karst profond de Novillars. Diverses évolutions sont en cours ou envisagées : un outil de gestion patrimoniale des ressources pour les collectivités, ou la mise en place d'un réseau dédié aux ressources stratégiques.

Actions Eau & Assainissement

Compétences Eau & Assainissement : où va-t-on ?

Une journée de partages d'expériences pour explorer les nombreux enjeux liés à la gestion des compétences Eau et Assainissement, s'est tenue le mardi 9 novembre et a réuni une 100^{aine} de participant·e·s, en présentiel à Besançon (25) et en visioconférence.

Comment distribuer une eau potable de qualité, en quantité suffisante, alors que les tensions sont de plus en plus fortes sur les ressources ? Comment gérer les eaux usées, alors que les pluies abondantes font déborder les réseaux et les stations, et que l'épandage des boues est remis en cause ?

Des retours d'expériences variés ont pu alimenter la réflexion autour de ces questions. Meilleure connaissance des réseaux et installations, anticipation des situations de crise, amélioration de la qualité du service, sont autant d'exemples de bénéfices induits par la mise en commun des moyens humains et financiers à une échelle intercommunale.

Un projet de territoire pour l'eau et l'assainissement

Des élus ont expliqué comment leur collectivité a pu répondre aux problématiques de gestion de l'eau grâce à la mutualisation des moyens.

Interviews à découvrir sur ascomade.org

- ▶ M. HACQUARD, Vice-président Eau & Assainissement, GEMAPI, DECI - CC du Pays de Lure
- ▶ M. SPADETTO, Vice-président Cycle de l'eau - CC des Deux Vallées Vertes

Qu'est-ce que la convergence tarifaire ?

3 exemples pour explorer cette question, à travers la diversité des situations rencontrées (territoire, tarifs pratiqués auparavant, investissements à réaliser ou choix politique) : une convergence linéaire en 6 ans avec la CC Bresse Louhannaise Intercom', un tarif unique dès la prise de compétence avec la CC du Pays de Maïche et une convergence sur 10 ans, non linéaire pour réaliser les



investissements nécessaires sur Grand Besançon Métropole.

Témoignages

Élus et agents de 8 collectivités ont apporté leur témoignage, dans la prise ou la gestion des compétences Eau et Assainissement, à différentes étapes de la démarche. Diagnostic du patrimoine, définition du niveau de service, création d'une régie intercommunale, cohabitation des modes de gestion.

Les nombreux échanges suscités par cette journée se poursuivront, notamment à travers le Réseau dédié au Transfert des compétences Eau et Assainissement et l'accompagnement proposé par l'ASCOMADE aux collectivités, sur ce sujet.

▶ Plus d'information sur cette action sur ascomade.org, rubriques Eau et Assainissement

Partenaires financiers



Partenaires techniques



L'actu du réseau Transfert des compétences Eau et Assainissement

- ▶ Rencontres, retours d'expériences de collectivités dans la mise en place du transfert et veille réglementaire ;
- ▶ Mise à disposition d'un panel d'outils méthodologiques et accompagnement des collectivités lançant une étude de préfiguration du transfert (une enquête en cours permettra de préciser les besoins des collectivités pour 2022 afin d'adapter l'accompagnement proposé) ;
- ▶ En partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.



Gestion des eaux pluviales théorie & pratique

Les impacts du changement climatique, la reconquête de la biodiversité, le phénomène des îlots de chaleur, les investissements à concéder par les collectivités pour traiter une eau de pluie polluée, sont autant d'arguments pour placer la gestion des eaux pluviales en milieu urbain au cœur des politiques publiques.

Afin d'apporter des éléments concrets aux collectivités quant à l'appropriation de cette thématique, l'ASCOMADE a mis en place en 2021 un ensemble d'actions :

Évolution du Réseau AC* de Bourgogne-Franche-Comté

En cohérence avec les enjeux du 11^{ème} programme de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, elle se traduit par l'intégration des volets eaux pluviales et adaptation au changement climatique. Le Réseau reste toutefois dédié à l'assainissement collectif et des temps d'échanges y sont réservés à chaque rencontre.

Visites de réalisations

2 visites d'équipements de gestion à la source des eaux pluviales urbaines ont été proposées :

- ▶ à Granges (71) : gestion des eaux pluviales intégrée à l'occasion de la construction d'une école (perméabilité des accès et parkings, récupération des eaux de pluie alimentant des bassins naturels) ;
- ▶ et à Turny (89) : aménagement d'un lotissement et requalification d'un parking/cours d'école en concertation



avec les habitants (désimperméabilisation, végétalisation, lutte contre les îlots de chaleur, etc.).

Ces actions se poursuivront en 2022, avec notamment l'organisation d'une journée régionale d'information et d'échanges dédiée.

* AC : Assainissement collectif

Partenaires financiers



L'actu des réseaux L'ASCOMADE anime actuellement les réseaux suivants

Les réseaux AC*, END* et Autosurveillance sont proposés sur la région Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et sur Grand Est en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin Meuse.

- ▶ Partage d'expériences, veille technique et juridique, visites de sites et échanges sur les thématiques d'actualité.



Les Réseaux régionaux Assainissement Collectif

Exemples de sujets traités : Gestion des eaux pluviales, RSDE*, réhabilitation, schéma directeur et diagnostics, coûts du service...

Le Réseau Autosurveillance Grand Est

Traite des problématiques de la chaîne de mesure dans sa globalité ; depuis l'instrumentation des déversoirs d'orage jusqu'à la validation et l'exploitation des données pour leur utilisation dans le diagnostic permanent.



Les Réseaux régionaux END

Exemples de sujets traités : point sur l'avancement des opérations collectives en cours, partage d'outils, diagnostics vers l'amont RSDE STEU*...



Les Réseaux régionaux des SPANC

Exemples de sujets traités : installations de plus de 20EH*, études de cas particuliers, communication auprès des usagers, etc.



À découvrir

LES RETOURS TECHNIQUES ASSAINISSEMENT

Utilisation des données d'autosurveillance pour l'amélioration de la gestion du réseau

Ce retour technique se base sur l'expérience d'Haganis (régie de Metz Métropole, en charge de l'assainissement et de la valorisation des déchets). Il explique tout d'abord, comment l'analyse des données d'autosurveillance a permis d'identifier un dysfonctionnement sur le réseau d'assainissement. La deuxième partie vise à comprendre de quelles manières intégrer et utiliser ces données dans le diagnostic permanent.

- ▶ Consultez ce retour technique sur ascomad.org, rubrique Assainissement

* AC : Assainissement collectif / END : Effluents non domestiques / RSDE : Rejets de substances dangereuses dans les eaux / STEU : Station de traitement des eaux usées / EH : Équivalent habitant

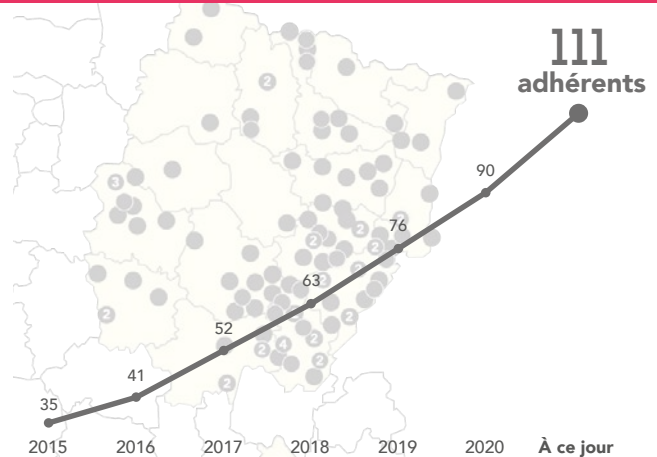
Vie de l'association

Un Réseau en pleine évolution

De l'association fondée par 7 collectivités franc-comtoises au réseau actuel rassemblant depuis cette année plus de 110 adhérents, l'ASCOMADE n'a cessé d'évoluer.

En 2013, les adhésions s'ouvrent à toute collectivité de France. Toutefois, l'ASCOMADE poursuit son développement, en conservant sa spécificité : proximité géographique, grâce notamment à ses réseaux locaux, et adaptation aux réalités de chaque territoire.

C'est aussi pour s'adapter au contexte actuel, que les formats des rencontres se sont diversifiés : sessions d'informations, groupes d'échanges et ateliers sont maintenant proposés en visioconférence. Les rencontres physiques, elles, continuent de jouer leur rôle de préservation du lien, essentiel à la vie des réseaux.



Bienvenue aux 10 derniers adhérents !

- ▶ CC Tannay-Brinon-Corbigny (58)
- ▶ SIE du Plateau d'Amancey (25)
- ▶ CC Yonne Nord (89)
- ▶ CC Rives de Saône (21)
- ▶ SIE de la région Arbois - Poligny (39)
- ▶ CC Cœur de Loire (58)
- ▶ CC Tille et Venelle (21)
- ▶ SME de la Source de la Papeterie (39)
- ▶ CC des Monts de Gy (70)
- ▶ SDDEA (10)



Le nouveau Bureau de l'ASCOMADE suite à l'AG extraordinaire du 12 octobre 2021

Présidente

Mme Marie-Claire THOMAS
Conseillère communautaire,
CC du Pays de Lure
Conseillère syndicale,
SYTEVOM

Membre d'honneur

M. Raymond METRA
Président de l'ASCOMADE
de 1998 à 2008

Vice-président·e·s

M. Philippe CANOT
Conseiller délégué à la conformité
environnementale de la politique
d'assainissement, Ardenne Métropole

M. Éric DE LAMARLIÈRE
Vice-président, SINOTIV'EAU

Mme Isabelle FRANCK-GRANDIDIER
Vice-présidente à l'eau et
à l'assainissement, CC Terres de Saône

M. Pierre LANDURIER
Vice-président, SIEEEN

M. Thierry LITZLER
Vice-président
en charge de l'eau,
Saint-Louis Agglomération

Trésorier

M. Didier JACQUEMAIN
Vice-président,
CC de l'Agglomération
Migennoise

Secrétaire

M. Kévin FADIN
Conseiller communautaire,
CC du Val de Morteau



Formation des élu·e·s

Après consultation des collectivités du réseau suite aux élections, l'ASCOMADE a proposé aux nouveaux élus des sessions de formation :

- ▶ Aux compétences « Déchets » et « Assainissement », pour les élus et services des collectivités adhérentes ;
- ▶ À la compétence « Eau potable » pour les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et les adhérents de Grand Est, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'Agence régionale de santé.

Ces formations, qui ont eu lieu en visioconférence au mois de mai, ont aussi été l'occasion d'un temps d'échanges sur les enjeux actuels liés à l'exercice de ces compétences.

Une équipe à votre service

Découvrez un membre de l'équipe à chaque numéro.



CARTE D'IDENTITÉ



NOM : **PEYRARD** PRÉNOM : **Corentin**

MISSION : **Chargé de communication**

À L'ASCOMADE DEPUIS LE : **26 avril 2021**

SIGNES DISTINCTIFS : **Pro du montage vidéo, bilingue français-anglais, investi dans la vie locale, amateur de tarte au citron**



DÉCHETS

Gourmet Bag

Habillage prêt à l'emploi et personnalisable (couleurs, cravate ou nœud papillon) de boîtes alimentaires, pour les collectivités souhaitant mener une action de promotion du Gourmet bag. Un espace est prévu pour les logos et coordonnées de la collectivité.



EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

Schéma du cycle de l'eau

Ce schéma illustratif existe dans différentes versions, mettant en avant le circuit de l'eau potable et/ou des eaux usées. Il est imprimable en poster et personnalisable.



► Plus d'informations sur les outils : communication@ascomade.org ou ascomade.org rubrique L'ASCOMADE, Nos outils & guides

Questions & Éclairages



Décryptage des impacts de la Loi Climat et résilience pour les services Assainissement

L'ASCOMADE transmet une veille technique et réglementaire, complète à ses adhérents, partielle aux autres collectivités.

Un exemple avec la loi Climat et résilience, et ses applications en Assainissement. La loi est publiée au JO le 24 août 2021. Le 27 août, les collectivités reçoivent un 1^{er} mé!, les avertissant des futurs changements en AC* et ANC*. Un 2^{ème} message est envoyé le 3 septembre pour préciser le calendrier et les éléments applicables, avec un tableau récapitulatif.

Les services informés ont pu adapter aussitôt leurs pratiques, notamment la possibilité de majorer jusqu'à 400 % la somme due par l'usager qui ne s'est pas mis en conformité, ou dans le cadre de l'ANC* l'obligation pour les notaires de communiquer au SPANC les coordonnées du nouvel acquéreur lors d'une vente immobilière.

* AC : Assainissement collectif / ANC : Assainissement non collectif
JO : Journal officiel

Le saviez-vous ?

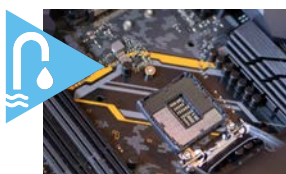


Combien de fois votre smartphone a-t-il fait le tour de la terre avant d'être acheté ?

(Voir réponse ci-dessous)

- A. 1 fois**
- B. 2 fois**
- C. 4 fois**

Réponse C : 4 fois. Source : ADEME



Quelle quantité d'eau est nécessaire à la fabrication de tous les composants d'un ordinateur ?

(Voir réponse ci-dessous)

- A. Moins de 50 000 litres**
- B. Plus de 100 000 litres**
- C. Entre 50 000 et 100 000 litres**

Réponse B : Plus de 100 000 L. Source : www.wedemain.fr

Partenaires techniques et financiers

Les différentes actions présentées ont été réalisées grâce au soutien technique et/ou financier des partenaires suivants

